

**Communiqué : NON AUX REGRESSIONS SOCIALES,
REAGIR EST UNE OBLIGATION SYNDICALE !**

L'Assemblée Générale des syndicats de l'Union Départementale FO 94 réunie jeudi 21 décembre 2017 à Créteil, tient à souligner les actions passées pour le retrait de la loi travail XXL et des ordonnances comme celles à venir contre la libéralisation des garanties collectives, code du travail, conventions collectives, statuts de la fonction publique ou particuliers . Sous couvert de simplification et de sécurisation, de territorialisation, d'économies budgétaires, les gouvernements, passé et actuel, élaguent et effacent des années de conquêtes sociales : loi travail version1 EL KHOMRY/MACRON, loi travail XXL version2 PENICAUD/PHILIPPE/MACRON, loi de finances 2018 avec plus de fiscalité et la CSG, le prélèvement à la source en 2019, la suppression de fonctionnaires, gel du point d'indice, loi de finances de la sécurité sociale, réforme du baccalauréat, réforme du régime d'assurance chômage....et bien d'autres attaques..

Après les loi MAPTAM et NOTRe, l'Union Départementale FO 94 tient à réaffirmer la **défense des services publics et de la République une et indivisible** appuyée sur les **communes** les **départements**, les **régions** ; elle rejette ce mille feuille administratif introduit avec la Métropole du Grand Paris où on ne sait plus qui fait quoi .

Aussi **FO 94** est attaché au découpage territorial et exige le maintien du département du VAL DE MARNE, maillon républicain incontournable qui ne saurait être dilué ou fusionné avec les HTS DE SEINE et la SEINE ST DENIS dans la métropole . Les services publics , l'action sociale.... développés jusqu'à lors par les départements deviendraient une variable d'ajustement loin d'une proximité des territoires au plus près de la population.

Dans notre département concernant le **secteur privé**, malgré l'alternance politique présidentielle et parlementaire, malgré le CICE, malgré le démarrage du grand chantier de la ligne 15 sud du Grand Paris Express, la situation économique et sociale demeurent semblables au passé : fin octobre 2017, le val de marne décomptait 119 200 personnes inscrites à POLE EMPLOI,+1.5% en un an.

Le groupe Castorama/ BRICO DEPOT est une nouvelle illustration de la construction européenne sans limite sociale, : après le travail dominical et la recherche de dividendes, c'est aujourd'hui la délocalisation en Pologne qui menace 750 emplois de comptable, gestion et logistique alors que ce groupe a reçu 30 millions d'aide CICE !....

La **fonction publique** n'est pas mieux lotie avec la diminution de contrats aidés, la continuité de suppressions d'emploi aux finances publiques et la fermeture de perceptions, la diminution des effectifs de fonctionnaires, le recours à la contractualisation ou la téléprocédure voire la sous traitance, la réorganisation des bureaux de poste avec fermeture, concentration,, , les réorganisations des hôpitaux avec les GHT, suppressions de personnels de lits ou services menacés comme au CHU Mondor, la chirurgie cardiaque puis hépatique , la carte scolaire avec son lot de fermetures /ouvertures de classes, les rythmes scolaires, la réforme des collèges , et celle annoncée du baccalauréat..

La **protection sociale collective**, CPAM, CAF, etc.. enregistre toujours *une réduction des budgets de la protection sociale , et le non remplacement des départs en retraite qui transfert l'accueil physique vers un "accueil dématérialisé" en ligne via internet ; la sécurité sociale ne saurait devenir un service virtuel à distance, loin de toute humanisation sociale.*

L 'Assemblée Générale des Syndicats oppose la préservation de l'indépendance du syndicat aux diverses tentatives de concertation, de co construction, de co-gestion. Elle rappelle la nécessité de vigilance et de résistance dans une réaction syndicale contre toutes remises en cause des droits de travailleurs avec les chantiers actuels : convention d'assurance chômage, apprentissage, formation professionnelle, baccalauréat, retraites....

Devant la perspective de régression sociale, le rapport de force est une obligation syndicale et notre syndicat FO doit être offensif et revendicatif tant dans son positionnement que favoriser et construire une unité d'action revendicative. Le prochain congrès confédéral du 23 au 27 avril 2018 à LILLE aura une importance majeure à réaffirmer nos revendications et notre stratégie syndicale qui passe nécessairement par un renforcement de la syndicalisation.

L'Assemblée Générale des Syndicats FO 94 entend réaffirmer un **socle revendicatif** déjà exprimé lors des mobilisations contre les lois travail :

Maintien du Code du travail, rétablissement de la hiérarchie des normes et du principe de faveur,

Abrogation de la loi El Khomry et des ordonnances,

Abandon du projet de suppression des cotisations salariales et patronales maladie et chômage,

Rejet de l'augmentation de la CSG de +1.7%, fiscalité totale de l'assurance maladie

Maintien de la Sécurité Sociale fondée sur le salaire différé,

Défense des retraites par répartition, du Code des pensions et de leur revalorisation annuelle,

Défense des EPAD et de leurs personnels (application d'un agent par résident..., arrêt des baisses de dotation, intégration des emplois aidés)

Maintien du régime d'Assurance Chômage, sans réduction des indemnités fondé sur le salaire différé et les cotisations,

Maintien de l'examen national du baccalauréat, premier grade universitaire. Non à la sélection à l'entrée de l'université,

rétablissement dans le primaire de la semaine de 4 jours partout et pour tous, et ce sur 36 semaines !

Défense du statut général et des statuts particuliers des fonctionnaires, arrêt des suppressions de postes, revalorisation des salaires par l'augmentation de la valeur du point d'indice, arrêt des restructurations des services, non à la privatisation, rejet du prélèvement à la source,

Augmentation générale des salaires, pensions et minima sociaux.

Défense des Bourses du travail et Maisons des Syndicats avec le maintien des moyens mis à disposition

Afin de construire ce rapport de force sur la base des revendications, l'AG des syndicats de l'UD appelle l'ensemble des militants et adhérents à se mobiliser et à faire campagne pour les élections générales de la fonction publique, d'Etat, des collectivités territoriales et hospitalières fin 2018 comme celles à venir dans le secteur privé avec l'impact du Comité Social d'Entreprise et celles des représentants des locataires HLM en nov/déc2018 avec l'Association FO Consommateurs du Val de Marne (AFOC94)

Constat fait de la dégradation du contexte économique et social, l'Assemblée Générale des syndicats de l'UDFO 94 appelle tous les syndicats et sections à: combattre l'austérité, qui est une urgence sociale et démocratique.

Il convient alors de construire l'action nécessaire qui s'impose, y compris la grève interprofessionnelle afin de contrer l'austérité et la remise en cause des droits sociaux et des travailleurs tout comme développer et renforcer les rangs FORCE OUVRIERE par la création de nouvelles implantations syndicales avec l'adhésion et la confiance des salariés, seule réponse à la défense de la classe ouvrière .

Elle rappelle également son indéfectible attachement à la Charte d'Amiens, liberté et indépendance syndicale, plus que jamais d'actualité comme seul moyen de défendre efficacement les intérêts particuliers et moraux des salariés actifs, chômeurs et retraités face à la montée de la crise, vecteurs d'idées racistes, xénophobes et antisémites.

L'assemblée générale des syndicats mandate la CE de l'UD-FO 94 et le secrétariat pour informer et sensibiliser les salariés du département. et elle apporte tout son soutien à ses syndicats et sections FO engagés au quotidien.

Créteil le 21 décembre 2017 - **adopté à l'unanimité**

FO
la force syndicale
94
en Val-de-Marne